



CD/BB/SN

NATATION

2023/2024

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.Yves NAYME
TEL : 04.77.42.04.70ville de
Saint-Étienne**1^{ère} PERIODE Du LUNDI 11 SEPTEMBRE au VENDREDI 13 OCTOBRE 2023** (10 séances)

Saint-Etienne, le 21 Septembre 2023

Conseiller Pédagogique Référent ⇨ Bachir BOUJEDJI

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20
LUNDI 11-18-25 SEPT 2-9 OCT			MONTHIEU CAR à 13 h 25 DOITRANT Ophélie CM1 - 27	COTTENCIERE CAR à 14 h 05 DEZAGE Alexandra CM2 - 26
			MONTHIEU CAR à 13 h 25 MANIOULOUX A. Françoise CE2 - 26	COTTENCIERE CAR à 14 h 05 BRAYAT Tristan CM2 - 26
			NB max autorisé dans le bus : 57	NB max autorisé dans le bus : 56
MARDI 12-19-26 SEPT 3-10 OCT				
JEUDI 14-21-28 SEPT 5-12 OCT	COTTENCIERE CAR à 9 h BRAYAT Tristan	MONTHIEU CAR à 9 h 50 DOITRANT Ophélie	OVIDES PRM BERTHELON Mathilde CM2 - 21	TERRENOIRE BG CAR à 14 h 05 BEAL-DEHU Christèle CP - 28
	COTTENCIERE CAR à 9 h BRAYAT Tristan	MONTHIEU CAR à 9 h 50 MANIOULOUX Anne-Françoise	OVIDES PRM BUFFERNE Pierre CM2 - 21	TERRENOIRE BG CAR à 14 h 05 WAWRZYNIAK Marion CE1 - 29
	NB max autorisé dans le bus : 56	NB max autorisé dans le bus : 57		NB max autorisé dans le bus : 61
VENDREDI 15-22-29 SEPT 6-13 OCT	VILLEBOEUF CAR à 9 h BEYLOT Cassandra CE2/CM1 - 27	REJAILLERE CAR à 9 h 45 OUAHMANE Zineb CM2 - 22	OVIDES PRM BERTHELON Mathilde	TERRENOIRE BG CAR à 14 h 05 BEAL-DEHU Christèle
	VILLEBOEUF CAR à 9 h FRAISSE Michel CP - 26	REJAILLERE CAR à 9 h 45 PEYRE Fanny CM2 - 22	OVIDES PRM BUFFERNE Pierre	TERRENOIRE BG CAR à 14 h 05 WAWRZYNIAK Marion
	NB max autorisé dans le bus : 57	NB max autorisé dans le bus : 48		NB max autorisé dans le bus : 61

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS**CAR** : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

Nous vous rappelons que le ramassage pour le RETOUR en classe a lieu 10 mn après la sortie du bassin (ex : de 9 h 30 à 10 h 15 – ramassage à 10 h 25).

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING
Ce PLANNING TIEN LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine et le CAN par téléphone et CONFIRMER PAR MAIL